

Le cancer est une épreuve physique, mais également psychologique.

Soigner les malades en prenant en compte l'ensemble des besoins de la personne malade et de ses proches, au plan physique, psychologique et social reste un objectif premier du nouveau Plan Cancer 2014-2019.

En application du Plan Cancer et en réponse aux besoins et à l'attente exprimée par les personnes malades et leurs proches le Réseau Régional de Cancérologie ONCORUN, avec le soutien de l'ARS OI, met en place un dispositif de prise en charge psychologique de ville.

Ce dispositif institutionnel favorise la mise en lien de psychologues installés en ville, de patients et de leur famille autour d'une proposition de prise en charge de quatre consultations.

Ce système a pour objectif de compléter les possibilités offertes dans les établissements de soins (consultations internes et consultations externes assurées par les psychologues des établissements) et assurer le relais hôpital/ville pour une meilleure continuité des soins.

**Tous les professionnels de santé
adhérents au Réseau ONCORUN
s'engagent à respecter une Charte de qualité.**

Voici les réponses à vos éventuelles questions :

En quoi consiste la proposition d'une prise en charge psychologique ?

- ☞ Il s'agit de vous donner la possibilité de rencontrer un psychologue, en dehors de votre établissement de soin.

A qui s'adresse la prise en charge proposée ?

- ☞ L'offre concerne les personnes atteintes (ou ayant été atteintes) d'un cancer et leurs proches (enfants/adultes).

A quel moment, peut-on y avoir recours ?

- ☞ Dès l'annonce de la maladie, pendant et après les traitements, mais hors phase d'hospitalisation.

Qui assure les consultations ?

- ☞ Des psychologues, diplômés en psychologie clinique, adhérents au Réseau Régional de Cancérologie ONCORUN, installés en ville. Tous reçoivent sur leur lieu de consultation, certains proposent de se déplacer à votre domicile si la situation le nécessite (les frais de déplacement restant à votre charge).

Que se passe-t-il au bout de quatre consultations ?

- ☞ Vous êtes libre de pouvoir continuer à consulter le psychologue choisi dans le cadre du Réseau. A partir de la 5^{ème} séance, le coût de la consultation sera à votre charge.

Qui est au courant de votre démarche ?

- ☞ Le psychologue qui vous reçoit et le coordinateur du Réseau ONCORUN qui garantit le bon fonctionnement du dispositif de votre prise en charge psychologique. Vos données personnelles restent strictement confidentielles conformément aux règles de bonnes pratiques. Seul le psychologue a accès au contenu de vos consultations. Vous êtes seul à décider d'informer ou pas d'autres personnes (acteurs de soins, vos proches, etc...) de votre démarche.

Comment accéder à la prise en charge ?

- ☞ C'est à vous de contacter un psychologue choisi dans la liste des adhérents à ce dispositif jointe à cette brochure. Lors du premier rendez-vous, informez-le que vous appelez dans le cadre du dispositif mis en place par le Réseau ONCORUN.

EST

BRAS PANON

SERRALTA Florence Tél : 06 92 86 89 75

SAINT ANDRE

ALAMELE Teddy Tél : 06 92 24 78 99

YENIKOYE-NASSEAU Margot Tél : 06 92 23 63 28

SAINT BENOIT

CONDAPANAIKEN Line Tél : 06 92 28 50 67

SAINTE SUZANNE

FLORENTINY Nicole Tél : 06 92 88 52 66

OUEST

LA SALINE LES BAINS

MOÏSE Fabienne Tél : 06 92 29 92 92

SAINT GILLES LES BAINS

THOREL Amélie Tél : 06 93 50 42 25

SAINT LEU

MARION Erika Tél : 06 92 63 81 01

SAINT PAUL

GERARD Hina Tél : 06 92 55 95 97

REZNIK-LEJEUNE Armelle Tél : 06 92 44 04 18

NORD

LA POSSESSION

CAMALON Marlène Tél : 02 62 32 54 97

SAINT DENIS

CAÏLASSON Marie Antoinette Tél : 06 92 67 29 36

PAULUS Frédéric Tél : 06 92 29 65 69

SAINT-LOT Elodie Tél : 06 92 43 22 84

SERVANT Isabelle Tél : 06 92 68 05 73

SAINTE CLOTILDE

CUCHE Christelle Tél : 06 92 90 44 13

GAUTHIER Karine Tél : 06 93 80 77 18

SUD

SAINT PIERRE

ESCUDIER Céline Tél : 06 92 74 63 57

MANGATAYE Sabrina Tél : 06 92 60 60 95

RIOM-BERLAND Valérie Tél : 06 92 61 91 29